

DIEULEFIT-RANDOAssociation fédérée FFRandonnée sous le
N° 05634**NOM, Prénom** (majuscules)
.....**ADHESION 2023-2024****Amie randonneuse, Ami randonneur,**

Vous avez pris note que la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 fait l'obligation aux associations d'une Fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs.

L'assurance IRA de la FFRandonnée couvre la responsabilité civile et les accidents corporels conformément au premier paragraphe. La nature et le montant des garanties seront fournies sur la demande et sont indiqués au verso de votre licence. Par votre signature, vous acceptez ces conditions d'assurance. Si vous désirez un complément d'assurance, il vous faudra contacter votre assureur et conclure un contrat d'assurance séparé et privé. L'assurance IRA couvre entre autres : la pratique de la randonnée pédestre dans le monde

entier, aussi bien dans le cadre associatif que sur initiative personnelle ; les frais de recherche en France et à l'étranger ; l'encadrement de DIEULEFIT-RANDO en responsabilité civile (à condition que **tous** les randonneurs soient assurés).

TARIFS :

Choisissez une des 3 variantes suivantes (voir le document « Explications et questionnaire de santé »):

Votre licence FFRandonnée (IRA: 28,25€) et votre adhésion à DIEULEFIT-RANDO (9,75€) **soit un total de 38€**

Votre licence FFRandonnée (IRA: 28,25€), votre adhésion à DIEULEFIT-RANDO (9,75€), et l'abonnement à Passion Rando Magazine (10€) **soit un total de 48€**

Simple adhésion à DIEULEFIT-RANDO (18 €) si vous êtes assuré.e à la FFRandonnée à titre privé ou par un autre club, au moins en responsabilité civile (IR) **soit un total de 18€**

Dans ce cas, merci d'indiquer votre n° de Licence N° :

CONDITIONS D'ADHESION :

*Première adhésion : fournir **un certificat médical attestant de la non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre.**

Le certificat médical est valable **tout le temps de votre adhésion** (sauf interruption de plus de deux saisons).

* Renouvellement annuel de la licence : vous renseignez l'auto-questionnaire médical et vous remplissez **l'attestation ci-après.**

Attestation de réponse à l'auto-questionnaire médical :

J'atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir (rayez la mention inutile) :

- répondu NON à toutes les questions
- répondu OUI à une ou plusieurs questions ; dans ce cas je fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.

Date et signature.....

Par votre signature, vous confirmez avoir pris connaissance des statuts de DIEULEFIT-RANDO et de son règlement intérieur consultable sur <https://dieulefit-rando.fr/> et en accepter le contenu.

Lu et approuvé le :

Signature :

Cette fiche est à retourner :

- avec le certificat médical si nécessaire (voir ci-dessus)
- avec le règlement par chèque à l'ordre de DIEULEFIT-RANDO à **Vincent Morin**
119 chemin de la Verrerie 26220 Dieulefit.

Responsable des adhésions : Jean-Marie Tanet

Si besoin Tel : 06.81.90.27.78

A remplir la 1ère fois ou si changement uniquement

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

Tél fixe :

Tél Portable :

Mail (majuscules)

.....

Les données personnelles recueillies, propriété de Dieulefit Rando, font l'objet d'un traitement informatique par Dieulefit Rando aux fins exclusives de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification et d'opposition